



Information pour les jardiniers et les jardinières

Merci d'avoir indiqué votre/vos date(s) d'ouverture sur le site web de Open Gardens/Jardins Ouverts pour cette année.

A vous qui avez déjà ouvert votre jardin pour nous et connaissez donc nos supports publicitaires, nous offrons, cette année, la possibilité de commander votre Pack jardin "sur mesure" en précisant vos besoins grâce au formulaire ci-joint, à nous retourner rempli.

Nous espérons que cela vous aidera, nous permettra d'économiser sur les frais d'affranchissement, et de moins polluer l'environnement.

Si vous avez pris des dispositions pour recevoir votre "Pack jardin" par l'entremise de votre Coordinateur, veuillez nous le faire savoir. Sinon le colis sera envoyé à l'adresse que vous aurez indiquée au bas du formulaire.

Il y a des modifications de détail, mais dans l'ensemble les rubriques vous seront familières. Les changements les plus importants concernent les cartes de journée (réf.14) et les cartes annuelles d'adhésion (ref.13).

Afin de faciliter les formalités à l'entrée du jardin, nous vous demandons de remettre à chaque visiteur un *pass* de journée détaché d'un carnet à souche de 25 tickets. Veuillez préciser sur le formulaire combien de carnets vous souhaitez recevoir.

Vous n'aurez plus à demander de détails personnels à vos visiteurs. Les tickets sont anonymes, et s'il vous en reste à la fin de l'ouverture, vous pourrez les utiliser l'année suivante. Vous pouvez les utiliser également si vous recevez sur rendez-vous, non seulement comme reçus pour ces visiteurs, mais aussi pour vous permettre de garder trace de ces visites hors dates officielles d'ouverture. Cependant, afin de recueillir les coordonnées de toute personne disposée à collaborer d'une façon ou d'une autre avec nous, par exemple en ouvrant son jardin, ou en devenant coordinateur, ou "ami de OGJO", ou voudrait simplement recevoir notre *newsletter*, nous avons édité un formulaire de contact (réf. 07), que vous pourrez mettre à disposition à l'endroit où vous servez les collations, ou à l'entrée du jardin pour que les visiteurs puissent le remplir en sortant.

La nouvelle carte annuelle d'adhésion (carte de Membre) est maintenant au format de carte bancaire. Il vous suffira d'écrire au dos le nom de la personne et de préciser l'année de délivrance. Toutes les cartes de membre sont valables du 1er mars au dernier jour de février de l'année suivante. Il n'y a pas de talon à remplir. A la place, nous fournissons un formulaire d'adhésion (réf. 08) pour recueillir, comme il est normal, les coordonnées des nouveaux adhérents.

N'oubliez pas que, en tant que propriétaire ouvrant son jardin, vous et votre conjoint (le cas échéant) avez droit à une carte de membre. Il vous suffira pour cela d'indiquer vos coordonnées sur le formulaire ci-joint, pour que nous ayons dès maintenant les renseignements vous concernant, puisque vous pouvez n'ouvrir que plus tard dans l'année.

Nous fournissons aussi un formulaire (réf. 06) destiné à noter le nombre de visiteurs, en précisant s'ils possèdent déjà un *pass* de journée ou une carte annuelle de membre, ou s'ils les achètent chez vous.

De plus, comme nous l'écrivions dans notre dernière *newsletter*, nous essayons d'introduire un peu plus de souplesse dans notre politique de prix d'entrée. Nous espérons que la plupart des jardins continuera d'appliquer le tarif normal de 5€ pour un *pass* de journée. Mais si vous pensez que votre jardin est trop petit pour justifier ce prix de 5€, ou s'il est isolé, sans aucun autre jardin ouvert ce jour-là dans les environs, vous pouvez réduire le droit d'entrée.

Pour clarifier les éventuelles différences de prix, nous proposons le choix entre deux affiches A3 précisant le droit d'entrée.

L'une (02a) vous permet d'ajouter au marqueur noir le prix normal de 5€ si c'est le cas.

L'autre (réf 02b) permet d'indiquer un prix différent de la norme (par exemple, 3€ l'entrée) et précise "pour ce jardin seulement".

Veuillez nous faire savoir laquelle des deux affiches vous souhaitez recevoir.

Si vous ne faites pas payer le prix normal de 5€, n'oubliez pas de l'indiquer dans votre page du site web (ou de nous demander de le faire pour vous). Nous espérons ainsi éviter de possibles problèmes à l'entrée des jardins.

Lorsqu'il existe des regroupements de jardins ouvrant le même jour, vous verrez qu'ils augmentent le droit d'entrée à partir de cette année, mais nous leur avons également demandé de le préciser sur leurs pages web et sur l'affiche A3 à l'entrée de leur jardin.

Autre changement important cette année : notre dépliant à trois volets.

Celui-ci existe maintenant séparément en deux langues, français (réf 12) et anglais (réf 11). Nous nous sommes efforcés de le rendre plus lisible, et de l'orienter davantage vers la possibilité et les manières de devenir collaborateur actif de Open Gardens/Jardins ouverts.

N'oubliez pas que ces dépliants ne sont pas seulement destinés à être distribués durant vos jours d'ouverture. Personnellement, j'insère dans le dépliant le *flyer* de voisinage (réf 09) qui indique mes dates d'ouverture et non seulement le distribue à mes voisins, mais le mets à disposition dans ma jardinerie locale ou mon supermarché.

L'an dernier, plusieurs de mes visiteurs avaient ainsi pris ce document en faisant leurs courses !

Veuillez nous dire combien de dépliants de chaque langue vous souhaitez recevoir.

Si vous souhaitez faire savoir comment on peut s'investir dans Open Gardens/Jardins ouverts, il existe une affichette A4 (réf 16), à apposer, avec ou sans dépliants trois-volets dans les magasins, les mairies etc.

Tous les autres formulaires et documents sont les mêmes que ceux que vous avez utilisés jusqu'ici, ou leur sont très semblables.

Même si vous avez l'impression que beaucoup de choses ont changé, nous espérons que, dès que vous aurez reçu la nouvelle documentation, elle vous permettra de faciliter et accélérer les entrées, puisque seuls les nouveaux adhérents auront à fournir leurs coordonnées. Tous les autres seront libres de les communiquer, ou pas.

Si, au cours de l'année, vous constatez qu'il vous manque de la documentation, peut-être parce que vous aurez décidé d'ouvrir à nouveau, ou d'organiser une ouverture surprise, essayez de nous en informer dès que possible avant l'ouverture pour que nous puissions vous faire parvenir ce dont vous aurez besoin.

En attendant, bonne chance et tous nos vœux d'heureuse et agréable saison.

Sue Lambert et toute l'équipe de Open Gardens/Jardins ouverts.

e-mail: gardendevlopment@opengardens.eu

VI 260720

L'amour des jardins au service des enfants ou jeunes atteints de maladies graves ou de handicaps.

Using gardens to support disabled and seriously ill children and young people